

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1673 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

YAMID SAADIA

Date de naissance :

01/01/1950

Adresse :

Appart. 5 Imm. E. DALIA II Amelchich
Marrakech

Tél. : 06.61.95.14.22 Total des frais engagés : 992,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. EL Hassane RAHOUA
NEURO PSYCHIATRE
Bd. Allal El Fassi, Jaouhara N° 26,
3^{me} étage, en face de la Mosquée Al Anouar
Marrakech - Tél : 05 24 31 17 78
INPE : 071084016

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/10/2023

Nom et prénom du malade : YAMID - Saadia Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Neuropsychiatrisque

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech Le : 12/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Dr. El Hassane RAHOUA

NEURO PSYCHIATRE

Ancien Directeur de l'hôpital Ibn Nafis
de Marrakech

الدكتور الدسن رحوا

اختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية

مدير مستشفى ابن النفيس

مراكش سابقا

INPE : 071084016

Marrakech, le 06 OCT. 2023

مراكش، في

(AC050714)

YAMID Saadia

Dr. El Hassane RAHOUA
NEURO PSYCHIATRE
Rue Jammâa El Fassi
Bab El Jdid
Tél : 05 24 30 14 97

Dr. El Hassane RAHOUA
NEURO PSYCHIATRE
Rue Jammâa El Fassi
Bab El Jdid
Tél : 05 24 30 14 97

Open 10) Isperide Aug:

100,70 X 2 = 381,10 29 Scipralex 90mg: 3354

100,70 X 1 30) Temesta Aug: 3355

23,00 X 2 = 46,00 31) Temozol 250: 3355

24,70 X 2 = 49,40 32) Tarax et 25 cp: 3356

24,70 X 1 33) Madopar 250: 3356

692,20 34) Dr. El Hassane RAHOUA

Durée de Traitement : 03 mois

R D V Le : 05 01 2024 a 11h30

شارع علال الفاسي، إقامة جوهرة رقم 26 الطابق الثالث أمام مسجد الأنوار - مراكش - الهاتف : 06 23 08 22 01 / 05 24 31 17 78
BD. Allal Fassi Résidence Jaouhara N° 26 3ème Etage en face de la Mosquée Al Anouar - Marrakech - Tél. : 05 24 31 17 78 - GSM : 06 23 08 22 01

Dr. El Hassane RAHOUA
NEURO PSYCHIATRE
3ème étage, en face de la Mosquée Al Anouar
Marrakech - Tél : 05 24 31 17 78
INPE : 071084016